

Appel à projets de « L'École agit ! Le Grenelle Environnement à l'École ! »

Le Ministre de l'Éducation Nationale, M. Xavier Darcos, a décidé, dès le 27 septembre 2007, de prolonger les débats du « Grenelle Environnement » dans l'École en lançant « L'École agit ! Le Grenelle Environnement à l'École », sous la forme d'un appel à projets en direction des collèges et des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel.

Article 1 – Objectifs de l'appel à projets

Cet appel à projets a pour objectif d'amener les établissements volontaires à proposer des projets élaborés à partir d'une réflexion sur l'un ou plusieurs des six thèmes du « Grenelle Environnement ».

Article 2 – Définition des critères

L'élaboration du projet doit prendre en compte :

- Le projet commencera par une présentation en quelques lignes des raisons pour lesquelles un thème, ou le croisement de plusieurs, a été choisi. Il devra être présenté sous la forme la plus respectueuse de l'environnement et des principes du développement durable possible et n'excédera pas trois pages. Il est possible d'ajouter des annexes.
- Le projet doit répondre à trois critères essentiels : il doit prendre en compte la complexité, il doit pouvoir s'inscrire dans le temps et il doit être réalisable.
- Il peut être centré sur la vie de l'établissement, mais représenter aussi une opportunité de l'ouvrir sur l'extérieur. Si des projets et des réalisations sont déjà en cours, il est parfaitement possible de les combiner.
- La présentation du projet doit proposer son calendrier de réalisation, les partenaires éventuels (associations, collectivités locales et territoriales, services de l'État, entreprises...), son financement si nécessaire, et l'ensemble des modalités qui le rendront possible.
- L'établissement volontaire rend son projet au comité de pilotage académique pour le 30 mars au plus tard.

Article 3 – Définition de l'appel à projet

Cet appel à projets s'adresse :

- À tous les collèges et lycées d'enseignement général, technologique et professionnel volontaires.
- Il peut être mené par une ou plusieurs classes, ou par un groupe d'élèves organisé autour d'un ou de plusieurs membres de la communauté éducative.

Éléments attendus

- Les projets proposés devront prendre en compte la complexité propre aux questions de développement durable, être réalistes et ils devront pouvoir s'inscrire dans la durée.

Article 4 – Organisation de l'appel à projets

- Durant la période décembre 2007- janvier 2008, les équipes volontaires, encadrées par des membres de la communauté éducative, prendront connaissance des six thèmes du « Grenelle Environnement » et des ressources mises à leur disposition par les programmes d'enseignement, par le site www.lecoleagit.fr, par le CRDP d'Amiens, Pôle national de compétence Éducation au développement durable, sur le site www.sceren.fr/edd, par EduSCOL et par toute autre source d'information.

- Une fois le (ou les) thème(s) choisi(s), l'établissement pourra s'inscrire auprès du comité de pilotage académique pour l'éducation au développement durable, en passant par le coordonnateur académique pour l'éducation au développement durable.
- De plus, chaque établissement pourra faire partager l'état d'avancement des réflexions et des travaux en participant au « Forum » sur le site www.lecoleagit.fr.
- Les projets des différents établissements seront évalués par le comité de pilotage académique pour l'éducation au développement durable.
- Un comité national composé de personnalités reconnues, recevra les projets estimés particulièrement intéressants par les académies, et en retiendra une quinzaine pour leur exemplarité.

Calendrier

1 : 29 novembre 2007- janvier 2008 : Lancement du Grenelle Environnement à l'École début décembre et lancement de la phase de collecte d'information et de réflexion.

2 : Premier trimestre 2008 : Phase de débat et d'élaboration de propositions et de projets.

3 : Semaine du développement durable du 1 au 7 avril 2008. Rendu des projets aux comités de pilotage académiques. Transmission des dossiers les plus intéressants au comité national avant le 12 avril.

4 : Début mai 2008 : Présentation des 15 propositions du Grenelle Environnement à l'École.